



SECURITE DU PERSONNEL

ENCORE UNE FOIS, LES AGENTS

SEULS ET SANS MOYENS.

Ce jeudi 16 octobre 2025, vers 3h du matin, un détenu du rez-de-chaussée du CD1, a volontairement inondé sa cellule, provoquant une inondation importante sur la courserie du bâtiment, au point que l'eau s'est infiltrée dans plusieurs autres cellules.

Lors de l'appel à 7h00, les agents ont constaté l'étendue des dégâts. Interpellé, le détenu a feint de ne pas comprendre avant de frapper violemment la porte et de proférer des insultes répétées et grossières à l'encontre du personnel. Quelques instants plus tard, vers 8h00, dans la même cellule, le détenu a volontairement mis le feu, provoquant un départ d'incendie.

Les agents sont intervenus avec sang-froid et professionnalisme pour maîtriser le départ de feu.

Face à ce comportement agressif et à ce tapage, le détenu a dû être maîtrisé et placé en prévention. Cependant, l'attente du gradé MA, en l'absence de gradé sur les CD, a mis les agents dans une situation délicate et dangereuse.

FO Justice CP Béziers félicite le professionnalisme des agents qui sont intervenus dans des conditions inacceptables.

Cet incident illustre une nouvelle fois le manque criant de moyens humains et l'absence d'encadrement immédiat sur les CD. Les collègues sont livrés à eux-mêmes, sans soutien hiérarchique direct avant l'arrivée responsables de bâtiment, alors même qu'ils doivent gérer des situations dangereuses et imprévisibles.

UNE DIRECTION INFLEXIBLE MAIS SANS SOLUTION !



Lors du dernier CSA, la direction a été catégorique : il est impossible d'installer des menottes au PIC des bâtiments ni d'en doter des personnels sans habilitation.

FO Justice a entendu cette position réglementaire, mais la direction doit assumer ses responsabilités :

- ➔ Soit en assurant la présence d'un gradé sur les CD,
- ➔ Soit en mettant en place des dispositifs concrets de sécurité pour protéger le personnel.

Car, tant que tout va bien, personne ne s'inquiète, mais quand un incident éclate, les agents sont seuls en première ligne !

FO Justice CP Béziers exige :

- Le renforcement immédiat de la présence d'encadrement sur les centres de détention,
- Une révision urgente des protocoles d'intervention dans ce genre de situations.
- Une reconnaissance claire et officielle du professionnalisme des agents sur cette intervention.

